

ANTIDERAPANT

DESRIPTIF

Produit qui prévient les glissades sur la plupart des surfaces. Il garantit un revêtement solide et résistant.

La présentation en aérosol en fait un produit très facile d'utilisation, il ne salit pas et ne génère aucun déchet.

Il est utilisable autant à l'intérieur qu'à l'extérieur pour tous types de trafics piétonniers.

Pouvoir couvrant : 1.5m² à 2.5 m² par aérosol de 400 ml

Sec au toucher en 30-40 minutes

Sec pour trafic intense : 24 heures. Attendre 24 heures la polymérisation complète.

Température d'application : 5 à 30°C

UTILISATION

L'antidérapant est idéal pour une utilisation sur des escaliers, caillebotis, échelles, bords de piscine et de planchers, etc. et sur tous matériaux : métal, bois, tuiles, verre, carrelage, etc...

MODE D'EMPLOI

Les surfaces doivent être propre, sèches et sans poussières avant l'application. Toute surface recouverte de graisse ou très sale doit être préalablement nettoyée à l'aide d'un dégraissant approprié, lessive à l'eau et séchée à l'air libre.

Attention, l'antidérapant peut apporter une très légère couleur jaunâtre visible sur surface blanche et peut décolorer les surfaces légèrement colorées. Faire un essai préalable sur une partie peu visible.

Pour garantir une application uniforme, bien agiter l'aérosol avant emploi et régulièrement pendant l'utilisation.

Masquer les surfaces avoisinantes ne nécessitant pas de traitement.

Tenir l'aérosol verticalement. Diriger le diffuseur en direction des surfaces à traiter. Pulvériser à environ 15-20 cm, régulièrement et sans excès en va-et-vient en superposant les couches.

Appliquer une deuxième couche légère après 45-60 minutes.

A la fin de chaque utilisation, retourner l'aérosol et purger pendant environ 5 secondes.

Les sols traités avec l'antidérapant doivent être balayé régulièrement pour maximiser son effet antidérapant. Pour les sols souillés, ils peuvent être lavés avec un nettoyant à base aqueuse à l'aide d'une brosse. Rincer abondamment à l'eau claire et laisser sécher.

Pour enlever l'antidérapant, utiliser un dissolvant pour peinture (l'acétone par exemple) en respectant les instructions d'usage du fabricant.



PRÉCAUTIONS

Voir la fiche de données de sécurité

L'étiquetage peut varier suivant les formulations et les réglementations, consultez-nous. La fiche de données de sécurité est disponible sur demande.